

C/O ORINFOR

B.P. 83

K I G A L I.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ORINFOR

BYUMBA

Sous-couvert de :

- Monsieur le Directeur de l'Office
Rwandais d'Information

K I G A L I.

Objet; Recours sur mon
dossier disciplinaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de venir auprès de votre haute autorité en vue de porter recours sur mon dossier disciplinaire vous envoyé pour examen par le Directeur de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR).

En effet, Monsieur le Président, l'année 1981 a été pour moi une année d'avalanche de sanctions comme le témoigne mon dossier. Comme me l'a demandé le Directeur de l'ORINFOR, j'ai évité à ce qu'en ne m'y reprenne plus.

Les accusations de Monsieur le Chef de Maintenance en date du 25 Février 1986 stipulant m'avoir attendu pendant plus de cinq minutes sont inacceptables eu égard à son manque de sincérité sur ces accusations. Seulement, je suis indigné par le fait que mes explications n'ont pas satisfaites le Directeur de l'Office Rwandais d'Information d'où sa lettre du 29 Avril 1986.

Concernant l'affaire de l'argent, Monsieur le Président, affaire très scandaleuse si l'on en tient compte les accusations mensongères du guichetier Muramba Martin, je vous prie et en particulier prie Monsieur le Directeur de l'ORINFOR d'enquêter minutieusement sur cette affaire. Au cas où les résultats de l'instruction témoigneraient en faveur de Muramba en se référant sur la lettre qu'il a adressée à Monsieur le Chef de Service AFIN, je vous demande de décider en conséquence.

En fin de compte, je vous prie de daigner m'excuser pour avoir entré au Standard. Je croyais m'adresser à un ami de service dont j'ignais son insociabilité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

NSEKERA Emmanuel.

